

# P.L.U.

## Plan Local d'Urbanisme



# 4d

Liste des  
emplacements  
réservés

Département de l'AIN

Commune de  
**MOGNENEINS**



### PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18 décembre 1992 et modifié le 27 février 1998 et le 5 janvier 2001.  
Mise en révision du Plan d'Occupation des Sols et élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Municipal du 10 septembre 2009

Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme le 22 Janvier 2015

**Approbation du Plan Local d'Urbanisme le 14 Avril 2016**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 14 Avril 2016*

### REVISIONS ET MODIFICATIONS



34, Rue Georges Plasse  
42300 ROANNE  
Tel. : 04 77 67 83 06  
E-mail : [urbanisme@realites-be.fr](mailto:urbanisme@realites-be.fr)





## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

L'article L.151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme stipule que les plans locaux d'urbanisme peuvent « *Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :*

*1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;*

*2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;*

*3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ».*

N°	Destination	Secteur	Parcelles	Surface approximative	Bénéficiaire
1	Création d'un chemin modes doux (largeur d'environ 3 m)	Le Bourg	1112, 1293 toutes en partie	150 m <sup>2</sup>	Commune
2	Création d'une voie (largeur d'environ 8 m)	Le Bourg	484, 485, 486, 1404 toutes en partie	290 m <sup>2</sup>	Commune
3	Aménagement d'un espace public, belvédère	Le Bourg	1241, 479, 488, 487 toutes en totalité et 1173, 1174 en partie	5 365 m <sup>2</sup>	Commune
4	Création d'un chemin modes doux	Le Bourg	141 en totalité, 140 en partie, 139 en partie	485 m <sup>2</sup>	Commune
5	Création d'un parking avec point tri et aménagement des bords de la Creuse du Carillon en espace vert	Le Bourg	101, 102 toutes en partie	1 570 m <sup>2</sup>	Commune
6	Aménagement de dispositifs de gestion des eaux pluviales	Hameau de Serran	781, 782, 783, 784, 813, 785, 811, 786, 787, 788 (totalité), 789 (totalité), 808, 790 (totalité) 807, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 678, 721 (totalité), 722 (totalité), 723 (totalité), 724, 725, 726 (totalité), 727 (totalité), 728, 729, 730 (totalité), 731 (totalité), 732, 733,	26 700 m <sup>2</sup> (2,67 hectares)	Commune



## COMMUNE DE MOGNEINEINS REVISION DU POS ET TRANSFORMATION EN PLU



7	Aménagement d'un point tri et aménagement du carrefour	Flurieux	207, 208 toutes en totalité	665 m <sup>2</sup>	Commune
8	Aménagement du carrefour, mise en valeur de la croix et poursuite de l'espace public	Flurieux	185 en totalité, 176 en partie	860 m <sup>2</sup>	Commune

*Ces surfaces sont approximatives, elles sont données à titre indicatif et pourront donc varier lors du projet d'élargissement. Leur garantie ne peut être donnée qu'après une délimitation de type bornage entre les propriétaires riverains et un alignement au droit du domaine public ; le cadastre n'est qu'un outil fiscal qui n'est donc pas précis en matière de superficie cadastrale.*